

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 146 (2001)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La sécurité par l'engagement international  
**Autor:** Dardel, Jean-Jacques de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346134>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La sécurité par l'engagement international

Longtemps, la politique de sécurité de notre Etat a associé, sans les mélanger, une politique étrangère visant à l'universalité, et une défense autonome de grande envergure. Ce binôme demeure-t-il pleinement adapté aujourd'hui, alors que les relations internationales ont si profondément changé de nature?

■ **Jean-Jacques de Dardel<sup>1</sup>**

Pouvons-nous encore nous prémunir, nous défendre contre des agressions extérieures diverses et contribuer à la stabilité de notre environnement stratégique en nous assignant exclusivement une dissuasion passive? L'efficience et l'allocation rationnelle de nos ressources commandent-elles toujours le maintien d'une forte armée territoriale, au champ d'action scrupuleusement délimité par nos frontières nationales?

Nul ne niera qu'en une dizaine d'années, la carte politique du monde et les rapports entre Etats ont été profondément transformés. Autour de nous, les dispositifs hérités de la guerre froide n'ont pas survécu à la chute du mur de Berlin, tandis que s'opérait la dissolution des blocs antagonistes et la fin de l'équilibre de la terreur. Les menaces traditionnelles auxquelles nous nous étions préparés ont fortement diminué, et le spectre d'un affrontement ouvert entre des alliances cimentées par une lutte idéologique persistante, a disparu de l'avenir prévisible.

Le monde, notre monde n'en paraît pas plus pacifique pour autant. Au contraire, la fin de plus d'une hégémonie s'est accompagnée de l'embrasement de nouveaux foyers belliqueux, certains couvant depuis des générations, d'autres naissant de manière plus spontanée. Et la nature de ces conflits complexes est le plus souvent différente de celle à laquelle s'appliquent les doctrines militaires établies: sur les 108 conflits recensés qui ont affecté notre planète au courant de la dernière décennie, pas moins de 92 étaient de nature interne.

Ce caractère interne, local ou régional de la plupart des conflits les rendrait-il inoffensifs pour ceux qui en demeurent géographiquement éloignés? C'est plutôt le contraire qui se vérifie: la mondialisation accélérée qui, grâce aux avancées de la technologie et des communications, touche tous les domaines de l'activité humaine, propage aussi les effets néfastes de chacune des guerres internes. Ces dernières s'accompagnent de déplacements massifs de population, d'exodes de cohortes de réfugiés, ainsi que d'un terrorisme diffus, d'une criminalité à grande échelle, ou d'urgences

humanitaires de vastes proportions. Paradoxalement, la conduite de ces conflits repose généralement sur l'usage d'armes et de moyens peu sophistiqués, sans que le développement exponentiel des technologies modernes ne parvienne à les enrayer de l'extérieur.

## Transformation des structures nationales et internationales de sécurité<sup>2</sup>

Ce nouvel état de fait a entraîné des transformations majeures de la plupart des structures internationales, mais aussi nationales, de sécurité. A la suite des bouleversements politiques intervenus à l'Est, notre environnement européen immédiat a vu la dissolution du Pacte de Varsovie, l'élargissement de l'OTAN et un fort développement de son rôle politique, doublé, qui plus est, d'un engagement ciblé (en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo), bien au-delà de sa mission première de défense collective.

La création en 1991 du Conseil de coopération nord-atlantique qui intégrait les ennemis

<sup>1</sup>D'ès sciences politiques, chef de la section Sécurité euro-atlantique, Département fédéral des affaires étrangères.

<sup>2</sup>Les sous-titres sont de la rédaction.

potentiels d'hier (élargi en Conseil de partenariat euro-atlantique ouvert à tous dès 1997), ainsi que le lancement en 1994 du Partenariat pour la paix ont changé la nature de l'Alliance atlantique. Dans la foulée, elle a décidé d'assumer de nouvelles responsabilités en faveur d'opérations multinationales de soutien à la paix. Et tandis que cette adaptation institutionnelle se poursuit en direction de nouveaux partenaires orientaux, l'Union européenne développe aussi sa composante sécuritaire en se dotant de capacités nouvelles de gestion de crises.

En parallèle à ces développements, toutes les armées se sont engagées dans un vaste processus de réduction d'effectifs, d'adaptation à des normes internationales et d'exercices conjoints. Les autres Etats neutres d'Europe, qui n'entendent plus leur neutralité comme une non-participation, mais plutôt comme un non-alignement, participent sans réserves à ces différentes collaborations internationales.

Toutes ces évolutions concourent à entériner la conviction générale et salutaire que le maintien de la sécurité n'est plus, dans la majorité des cas, une simple affaire interne, mais ressortit aux responsabilités de la communauté internationale. La preuve peut-être la plus probante de la transformation fondamentale qui s'est opérée en une courte génération, nous est donnée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Forum de dialogue politique où l'Est et l'Ouest se sont retrouvés autour d'ambitions au départ divergentes,



*« Sécurité par la coopération ». La SWISSCOY a construit une école.*

l'OSCE a inauguré la pratique du renforcement de la sécurité par l'adoption et la pratique de mesures de confiance.

Progressivement, le système de sécurité européen, initialement basé sur la division du continent, la confrontation et l'équilibre des forces à haut niveau d'armement, a pris la forme d'un système fondé sur la coopération et l'échange d'information, contribuant à une inversion de la course aux armements en Europe. La généralisation et la codification de mesures de confiance et de sécurité ont marqué l'avènement de la pratique de la sécurité coopérative. L'ensemble de l'espace euro-atlantique connaît ainsi une multiplication des inspections internationales, des vérifications, de l'échange d'informations militaires et de l'accroissement de la transparence à tous les niveaux.

## Sécurité par la coopération

En regard de cette évolution fondamentale, le leitmotiv récent de la politique de sécurité suisse, «la sécurité par la coopération» (titre du Rapport 2000 du Conseil fédéral sur la politique de sécurité), n'est pas qu'un simple slogan ou un label *helvétocentrique* devant servir une internationalisation hâtive de notre effort de défense. C'est, tout au contraire, une adaptation réfléchie au nouvel environnement stratégique dans lequel notre pays doit continuer à optimiser son effort de défense.

Si, à l'époque de la guerre froide, notre recul face aux blocs politiques pouvait représenter un avantage pour la Suisse et sa politique de sécurité, apprécié de surcroît par certains Etats en quête d'intermédiaires, cette stratégie est au

jourd'hui devenue obsolète: la coopération s'est généralisée entre les anciens adversaires, et même les rivaux contemporains savent se passer d'intermédiaires. Ou alors, lorsqu'ils y ont recours, ils privilégiennent les organisations internationales ou choisissent de préférence des Etats que l'on sait largement intégrés dans des réseaux d'appuis utiles, ce qui démultiplie leur capacité à jouer les médiations croisées. Cette réalité impose de nouvelles exigences aux membres les plus développés de la communauté internationale, dont tous s'attendent à ce qu'ils contribuent à la hauteur de leurs moyens aux efforts de sécurité collective. C'est à leur capacité d'être des partenaires actifs et fiables que l'on juge aujourd'hui les Etats.

La Suisse l'a bien compris, qui a accéléré son approche participative des relations internationales depuis une demi-

douzaine d'années. A notre présidence de l'OSCE en 1996 ont fait suite notre adhésion au Partenariat pour la paix, puis au Conseil de partenariat euro-atlantique, notre adhésion au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, la création d'une série de centres de formation et de recherche sur la sécurité, mis à la disposition des besoins de la communauté internationale... Ce faisant, la Suisse ne cherche pas qu'à œuvrer au bénéfice de ses partenaires. Elle défend ses propres intérêts de manière adaptée à la nouvelle donne internationale et au langage de ses interlocuteurs. Elle acquiert de l'expérience, du savoir et une réputation.

En parallèle ou de concert, notre pays a également su développer son engagement humanitaire traditionnel et son effort de coopération au développement. La création récente du *pool* d'experts suisses pour la

promotion de la paix vient, lui aussi, renforcer ce pilier civil de notre engagement international solidaire.

Mais ces engagements civils ne suffisent pas, à eux seuls, à contribuer de manière optimale aux efforts de maintien de la paix et d'assistance humanitaire mandatés par l'ONU ou par l'OSCE. L'envoi de la SWISSCOY au Kosovo, dès 1999, est venu corriger ce déséquilibre, du moins partiellement. Cette nouvelle étape faisait certes suite à une longue liste de participations ponctuelles à des opérations internationales en faveur de la paix, de la Corée à la Namibie, du Golan au Sahara occidental, de la Géorgie au Tadjikistan. Dans les Balkans, c'est tout de même la première fois qu'une unité militaire complète – ainsi d'ailleurs que l'équipement lourd qu'ont constitué les trois hélicoptères de l'opération «ALBA» – était ainsi mise à contribution sur un théâtre d'opérations extérieur.



Des pionniers suisses travaillent sur le pont de Prestovo.

Du côté suisse, par les services rendus et l'affirmation de notre présence sur le terrain, cette opération s'est révélée à tous points de vue positive. Par le biais des rotations, ce seront bientôt un millier de nos militaires qui auront pu contribuer au maintien de la paix dans les Balkans, tout en acquérant une expérience de première main dans des situations conflictuelles. Pourtant, l'action de la SWISSCOY demeure incomplète, vu les limitations qui lui sont imposées: non-armés, évoluant dans un environnement encore instable, nos soldats constituent une charge pour



Prizren dans le secteur de la brigade allemande, dans lequel travaille la SWISSCOY.

leurs partenaires étrangers qui doivent les protéger.

## Un enjeu de politique étrangère

Le peuple suisse se prononcera bientôt sur la levée de l'incongruité de l'envoi de soldats désarmés, comme il décidera de la qualité de la formation et de l'entraînement de son armée. Certains seront tentés de résoudre le paradoxe en prônant le renoncement à l'envoi de militaires à l'étranger, en invoquant des logiques de défense désormais dépassées, ou en suggérant de reporter la totalité de notre effort sur des engagements purement civils. Mais renoncer à l'engagement de soldats armés dans des missions de maintien de la paix équivaudrait à nous priver d'un droit de participation, d'un droit de parole et d'un droit d'action, dont nous retiendrions par ail-

leurs l'entièvre liberté d'usage si nous nous en dotions. Tous les gardes-fous nécessaires seront solidement en place pour ne décider d'un engagement que de cas en cas, à l'exclusion de missions de combat.

En termes d'intérêts nationaux bien compris, nous nous refuserions un précieux outil de politique étrangère. Nous nous priverions aussi d'un irremplaçable creuset d'expériences, de motivation, d'adaptation et de connaissances dont, pourtant, notre armée en mutation rapide a grand besoin. En termes de solidarité et de partage du fardeau, en termes de respect de nos engagements à contribuer à la coexistence pacifique des peuples – dont le principe est ancré dans la Constitution fédérale – nous pécherions par vanité, pour le moins, en nous soustrayant aux tâches délicates à l'aune desquelles on en

est venu à mesurer le caractère des nations.

Car les temps ne sont plus où l'on pouvait séparer la politique étrangère des affaires militaires. Elles sont désormais intimement imbriquées dans des efforts collectifs de sécurité, de défense de valeurs et de principes sur lesquels est fondé notre Etat. Elles se complètent en différents points d'intersection et autant de points d'appui mutuels.

Cela suppose certes des adaptations de structures et de mentalités. Mais il n'y a rien là qui doive nous rebuter ou nous déranger. La crédibilité et l'efficacité de notre effort de défense ont toujours passé par une capacité d'adaptation aux réalités contemporaines. Du développement de l'aviation à la création du Réduit national, de l'extension du réseau d'abris de protection civile à la mécanisation, la modernisation de nos forces a toujours su répondre aux nécessités de l'heure.

Aujourd'hui, c'est cette même capacité d'adaptation pragmatique et efficace qui doit nous amener à redéfinir nos moyens et nos méthodes, internationaliser notre champ d'action, et pratiquer non plus une simple politique de défense, mais bien une politique de sécurité complète et efficace, digne de l'image responsable que nous nous faisons de nous-mêmes.

J.J. de D.